



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD
LE 24 JUILLET 2017**

Séance extraordinaire du conseil convoquée conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, tenue au centre récréatif et communautaire sis au 5, rue de la Polyvalente à Gracefield, à 16 heures.

Sont présents les membres du conseil Claude Gauthier, Alain Labelle, Jocelyne Johnson, Maurice Gagnon, Bernard Caron et Claude Blais formant quorum sous la présidence de la mairesse Joanne Poulin.

Est aussi présent M. Bernard Caouette avocat, directeur général et greffier.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016. Elle est ouverte à 16 h.

2017-07-361 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé du conseiller Claude Gauthier et résolu,

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout au point 5-1 :

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Demande de subvention DFSS (fonds à l'accessibilité)
- 4- Niveleuse
- 5- Rétrocaveuse
- 5-1 Engagement d'un journalier
- 6- Période de questions
- 7- Levée de la séance

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2017-07-362 DEMANDE DE FINANCEMENT
STANDARDISÉ DE SUBVENTION (DFSS)**

ATTENDU que le conseil désire faire l'installation de portes à ouverture automatique au Centre récréatif et communautaire;

ATTENDU que Développement social Canada offre des financements dans le cadre des fonds à l'accessibilité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé du conseiller Alain Labelle et résolu,



No de résolution
ou annotation

De présenter une demande pour une aide financière à Développement social Canada pour l'installation de portes à ouverture automatique au Centre récréatif et communautaire.

Que Joane Poulin mairesse, Bernard Caouette avocat, directeur général et greffier ainsi que Roxanne Marois coordonatrice des loisirs soient autorisés à signer la dite demande.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-07-363 NIVELEUSE

ATTENDU que nous avons été en soumission pour l'achat d'une niveleuse usagée;

ATTENDU que deux des soumissions rencontrent la plupart des critères demandés;

ATTENDU qu'une des niveleuses nous a été prêtée pour une semaine et cette dernière répond aux besoins du service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

Que la soumission retenue soit celle de Nortrax au coût de 258 429,30 \$ taxes incluses.

Le directeur général et greffier est autorisé à demander des soumissions pour le crédit-bail et d'accepter le crédit bailleur ayant le taux le plus bas.

Que l'achat se fasse par mode de crédit-bail sur une période de cinq ans avec un résiduel de 50 %.

Joanne Poulin mairesse et Bernard Caouette avocat, directeur général et greffier sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour l'acceptation du crédit-bail.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-07-364 RÉTROCAVEUSE

ATTENDU lors de la séance ordinaire du 10 juillet dernier, le Conseil de par la résolution 2017-07-352, autorisait l'achat de la rétrocaveuse Case de J.R. Brisson au coût de 151 477 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU que suite à une rencontre du comité de voirie, le sujet a été rediscuté;



No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé du conseiller Maurice Gagnon et résolu,

D'informer J.R. Brisson que la Ville de Gracefield abroge et annule la résolution 2017-07-352 donc ne procédera pas à l'achat de la rétrocaveuse Case.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-07-365 ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE CATERPILLAR

ATTENDU que des soumissions publiques ont été demandées pour l'achat d'une rétrocaveuse;

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Maurice Gagnon et résolu,

D'autoriser l'achat d'une rétrocaveuse Caterpillar du fournisseur Hewitt Équipement au montant de 191 939,28 \$ taxes incluses.

Le directeur général et greffier est autorisé à demander des soumissions pour le crédit-bail et d'accepter le crédit bailleur ayant le taux le plus bas.

Que l'achat se fasse par mode de crédit-bail sur une période de cinq ans avec un résiduel de 50 %.

Joanne Poulin mairesse et Bernard Caouette avocat, directeur général et greffier sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour l'acceptation du crédit-bail.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2017-07-366 ENGAGEMENT D'UN JOURNALIER

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'autoriser l'engagement de M. Paul Rondeau à titre de journalier au service des loisirs pour une période de 2 semaines.

Que les conditions d'emploi soient celles édictées à la convention collective en vigueur.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.



No de résolution
ou annotation

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2017-07-367 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé le conseiller Claude Gauthier appuyé du conseiller Alain Labelle et résolu,

De lever la séance, il est présentement 16 h 29.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

La mairesse

Joanne Poulin

Le directeur général et
greffier

Bernard Caouette, avocat